VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 septembre 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept septembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 septembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Jacques CHIRAC, ancien Président de la République.
Madame Géraldine BASTIEN arrive au cours de l'hommage de Monsieur le Maire à Monsieur Jacques CHIRAC.
Monsieur Jérôme AUSLENDER arrive pendant la présentation de la question n°1.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du la question n°5 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 42

ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU TITRE DES ANIMATIONS COMMERCIALES

L'association Espace Delille a pour but de promouvoir le quartier et les activités économiques situées aux alentours de la Basilique Notre-Dame-du-Port en regroupant les commerçants et les artisans.

Les commerçants d'Espace Delille (association loi 1901) organisent la seconde édition de leur animation « Les féeries d'Espace Delille ». L'animation a pour finalité de valoriser et défendre l'attractivité du centre historique de Clermont-Ferrand en profitant des périodes des fêtes de fin d'année.

Les féeries d'Espace Delille se dérouleront du vendredi 13 décembre au dimanche 15 décembre autour de trois temps forts, permettant à chacun de toucher une cible différente :

- Le vendredi 13 décembre sera consacré à des animations diverses destinées à un public adulte : dégustation de bières artisanales et contage d'histoires.
- Le samedi 14 décembre sera la journée la plus animée et qui attirera le public le plus large : chasses au trésor, jeux autour des fontaines de la ville, parade de personnages féeriques dans tout le quartier, contage d'histoires pour les enfants et caricaturiste.
- Le dimanche 15 décembre marquera la fin des animations par un concert au sein de la Basilique Notre-Dame-du-Port.

Ainsi, il est proposé à votre commission d'examiner la demande de subvention afférente.

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'événement pour lequel l'association Espace Delille a sollicité la Ville. Le budget total de ce projet s'élève à un montant de 15 758 €. La subvention sollicitée est de 7 839 €, sur la base suivante : Ville de Clermont-Ferrand (2/3), soit 5 226 € et la CCI (1/3), soit 2 613 €.

Dépenses	**Budget prévisionnel**	**Subvention demandée**	**Subvention proposée**
Prestation de services Phoenix productions et coordination par Espace Delille	13 158 €	**5 226 €**	**5 226 €**
Mise en place d'un Parcours Shopping	2 600 €		
Total	**15 758 €**		

La subvention proposée correspond à un montant de 5 226 €. Les crédits sont disponibles au budget 2019. La CCI devrait verser 2 613 €.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver l'attribution d'une subvention de 5 226 € à l'Association de commerçants Espace Delille ;
- d'autoriser le versement de cette subvention à l'association concernée.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 OCT. 2019

Pour Le Maire et par délégation,
L'Adjoint

Saïd Akim BARA